



Apprentissage

Qualifier pour développer,
innover pour réussir

Centre de Formation de la Bourse du Travail

15, rue des Convalescents 13001 Marseille

accueil@cfbt-asso.com

Tél. 04 91 90 78 53 - Fax 04 91 56 14 21

www.cfbt-asso.com

> Les avantages de l'apprentissage

> POUR L'ENTREPRISE

Formez **gratuitement** pour pérenniser votre activité en préparant une embauche réussie.

Je suis chef d'entreprise, en recrutant un(e) apprenti(e)

Je prends une décision gagnante...

- Je peux tester en situation réelle l'opportunité d'une embauche.
- J'investis sur les atouts et qualités de la jeunesse.
- Je suis accompagné par le CFBT dans le recrutement de mon apprenti.

Je travaille mieux...

- Je dispose de compétences nouvelles. Je ne travaille plus seul, je partage sur mes pratiques et mon métier.
- Je prends du recul sur mon activité, je réfléchis à mon entreprise et son développement.

Je prépare l'avenir...

- Je crée des liens avec de futurs confrères.
- J'assure la transmission de mon savoir-faire, sans laquelle mon métier n'a pas d'avenir.

Je forme différemment...

- Je bénéficie d'une méthode de suivi individualisé de mon apprenti unique en région : un livret de liaison pédagogique m'aide dans le partenariat entre mon entreprise et le CFBT. Au centre, l'expérience en entreprise est analysée, complétée, et enrichie de solides connaissances.
- J'échange régulièrement avec les formateurs du CFBT lors des visites pédagogiques dans l'entreprise.

> L'AIDE AUX ENTREPRISES

Dispositif unique d'aide aux employeurs d'apprentis

Consultez le comptable de l'entreprise

Prolongation de l'aide unique exceptionnelle pour tous les contrats signés jusqu'au 31/12/2022

- **5000€** pour le recrutement d'apprentis mineurs
- **8000€** pour le recrutement d'apprentis majeurs
- **3000€** pour le recrutement d'apprentis par les **collectivités territoriales et leurs établissements publics**

Entreprises de moins de 250 salariés	Entreprises de 250 salariés et plus
Tout niveau, jusqu'au niveau 7 (Master) du cadre national des certifications professionnelles	Tout niveau, jusqu'au niveau 7 (Master) du cadre national des certifications professionnelles si elles comptent au moins 5 % d'alternants dans leur effectif en 2021

- Les contrats bénéficient du dispositif de la réduction générale de cotisations patronales.

L'apprenti n'est pas pris en compte dans le calcul de l'effectif de l'entreprise.

➤ Les avantages de l'apprentissage

➤ POUR L'APPRENTI

Formez-vous **gratuitement** en travaillant, travaillez en vous formant.

Une formation sans frais de dossier, ni d'inscription.

Je suis apprenti au CFBT

Je gagne ma vie

- Je prépare un diplôme et j'apprends un métier avec une rémunération située entre 27 % et 100 % du Smic selon mon âge et l'année d'apprentissage.

Je gagne en autonomie

- Je bénéficie d'une couverture sociale, d'allocations familiales jusqu'à 20 ans, de cinq semaines de congés annuels et de la gratuité des transports (TER, autres réseaux en cours d'examen par la Région)
- Je bénéficie d'une aide au permis de conduire de 500€
- Je progresse dans l'aller-retour entre l'enseignement au CFA et la réalité de l'entreprise.
- Je gagne en maîtrise et en assurance dans des conditions réelles de travail.

Je gagne un avenir

- J'apprends à comprendre le marché du travail, les attentes et les contraintes liés à mon futur métier.
- Je peux me former de 16 à 29 ans révolus.
- Je réfléchis à mon projet post-apprentissage : salarié, créateur d'entreprise... Je peux également enchaîner d'autres contrats d'apprentissage pour accéder à des diplômes de niveau supérieur.
- Je suis dans les meilleures conditions pour me faire embaucher dans l'entreprise à la fin de mon apprentissage.

➤ LA REMUNERATION DE L'APPRENTI

Barème minimum sauf conditions particulières dans certaines branches. Cas particuliers liés aux rémunérations : consulter les référents filières.

Situation	16-17 ans	18-20 ans	21 à 25 ans et plus	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27 % du Smic	43 % du Smic	53 % du Smic	100% du Smic
2 ^{ème} année	39 % du Smic	51 % du Smic	61 % du Smic	100% du Smic
3 ^{ème} année	55 % du Smic	67 % du Smic	78 % du Smic	100% du Smic

➤ Pour tout renseignement

Filières Céramique, Comptabilité-Gestion-Administration, Graphisme

Carole SAPET au 04 91 99 22 39 / 06 12 60 79 04 / carole.sapet@cfbt-asso.com

Filières Coiffure, Optique-lunetterie, Prothèse dentaire, Toilettage canin, Vente-Commerce, Métiers divers

Philippe CANETTI au 04 91 99 22 32 / 06 12 60 34 54 / philippe.canetti@cfbt-asso.com

Filières Bâtiment, Électricité-Électronique-Électrotechnique, Froid et climatisation, Prépa apprentissage

Cécile BORELLY au 04 91 99 41 96 / 06 12 60 76 57 / cecile.borelly@cfbt-asso.com

Référents handicap

La Ciotat : Jean-Pierre CASTELDACCIA au 04 42 08 46 28 / jp.casteldaccia@cfbt-asso.com

Marseille et Aubagne : Lamia KEBBOUL au 04 86 94 09 46 / lamia.kebboul@cfbt-asso.com